



LA TENTATION DE JOUER DANS LA COUR DES GRANDS

AGEFI - 25.02.2022

LE RENFORCEMENT DU RÔLE DE L'OSCE CONSTITUERAIT UN DÉFI PLUS UTILE ET MOINS PÉRILLEUX.

Le Conseil fédéral souhaite voir la Suisse siéger au Conseil de sécurité de l'ONU. L'élection doit avoir lieu au mois de juin; deux places sont à repourvoir et deux Etats sont candidats, la Suisse et Malte. Sauf imprévu, la Suisse pourrait donc se retrouver pour les deux prochaines années au sein de l'organe exécutif de l'ONU, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale et qui, pour cela, dispose du droit d'imposer des sanctions et d'ordonner des interventions militaires.

Ce siège au Conseil de sécurité est depuis longtemps une ambition du Conseil fédéral. On l'évoquait déjà au moment de l'adhésion à l'ONU en 2002 et la candidature helvétique a été officialisée en 2011. Au cours de la dernière décennie, l'idée a pu séduire le monde politique: la Suisse allait enfin «jouer dans la cour des grands». Car c'est bien de cela qu'il s'agit! Le Conseil de sécurité, créé au lendemain du dernier conflit mondial, rassemble à titre permanent les cinq puissances victorieuses – Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Russie et Chine – qui disposent chacune du droit de veto, ainsi que dix membres non permanents élus chacun pour deux ans.

En résumé, la Suisse s'apprête à rejoindre un organe stratégique conçu pour prendre position sur les conflits qui secouent le monde et pour infliger des sanctions économiques ou militaires, ce qui est incompatible avec une véritable politique de neutralité. En outre, cette instance se révèle largement inopérante face aux conflits actuels dès lors qu'elle est dominée par quelques Etats puissants dont les intérêts géostratégiques

divergent fortement. Pour couronner le tout, l'accession de la Suisse au Conseil de sécurité se concrétise au moment précis où le monde est plongé dans une crise politique et militaire particulièrement grave entre l'Est et l'Ouest.

Au sein du Parlement, certaines voix s'inquiètent et demandent le retrait de la candidature helvétique. Le Conseil fédéral a pris position, le 16 février, en ressortant les slogans d'il y a vingt ans: «Une adhésion au Conseil de sécurité est dans l'intérêt de la Suisse. Elle lui permet de s'engager de manière influente en faveur de la paix et de la sécurité [...]» Toutefois, face aux derniers développements de la crise ukrainienne, un débat de fond a été annulé à la dernière minute cette semaine.

L'ONU et le Conseil de sécurité restent aujourd'hui paralysés. Si la Suisse veut s'engager davantage en faveur de la paix, elle pourrait le faire utilement au sein d'une autre institution: l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). Elle a tenté de le faire au début du conflit ukrainien, mais l'OSCE, hélas, s'est rapidement révélée impuissante à arbitrer ce conflit et à faire taire les armes. Manque de moyens? De volonté politique? Difficile à dire, mais le renforcement du rôle de cette organisation constituerait un beau défi, autrement plus utile et moins périlleux que de siéger timidement aux côtés des grandes puissances.